

SECTION NANTES ERAUDIÈRE

Nantes, le jeudi 17 septembre 2020

Les militants de la section syndicale CGT de Nantes Eraudière ont déposé pour jeudi 17 septembre un préavis de grève sur le site de Nantes Eraudière. Nous avons rencontré la Direction mercredi 16 septembre. En voici un compte rendu.

« JE VAIS VOUS DIRE NON PARTOUT »

CGT : « Pour les facteurs, de nombreux facteurs demandent l'embauche en une seule vague à 7h du matin, car cela crée des inégalités dans le tri des facteurs, et dans le transport des dépôts relais pour les agents cedex »

DIRECTION : NON : la mise en place de différentes vagues d'embauches sont faites à cause de la COVID19. Les casiers des facteurs sont collés les uns aux autres. Cela limite les risques.

- **COMMENTAIRE CGT :** La direction ne répond pas aux problèmes. Aucune réponse face aux inégalités dans le tri, aucune réponse à propos des problèmes dans le transport des dépôts relais.

CGT : « Les agents cedex ne veulent plus faire plusieurs tours de dépôts (9h et 11h), cela créé du stress et de la fatigue à la fois pour les agents cedex, et à la fois pour les facteurs »

DIRECTION : Je ne vois pas de problème particulier, je n'ai aucune remontée là-dessus de la part de mes encadrants.

- **COMMENTAIRE CGT :** En résumé la direction ne veut pas changer les choses. Et du coup, comme disent les Shadocks : « s'il n'y a pas de solution, c'est qu'il n'y a pas de problème ». La direction vit dans le monde des Shadocks.

CGT : « Non au changement dans les modalités d'attribution des tournées cedex : elles doivent se faire à l'ancienneté, et pas avec examen de tri facteurs ménages »

DIRECTION : Nous ne faisons qu'appliquer les textes, ces tournées sont attribuées selon les mêmes procédures que les tournées de facteurs.

- **COMMENTAIRE CGT :** Les choses ne sont pas claires, et du coup plusieurs agents sont inquiets. C'est à vous d'être transparents dans vos procédures, et de dire clairement telle et telle tournée sont à attribuer suivant telle procédure, pour telle ou telle raison.

CGT : « L'arrêt des tournées faites en heures supplémentaires », « L'arrêt du tri fait en heures supplémentaires ».

DIRECTION : Il y a des agents qui sont volontaires pour le faire.

- **COMMENTAIRE CGT :** Le syndicat est contre les heures supplémentaires. Il y a eu ces derniers mois plus de 750 000 personnes en plus d'inscrites à Pôle Emploi. S'il y a du travail en plus à faire, La Poste doit embaucher. Si des facteurs demandent à faire des heures supplémentaires, la raison est simple : nos salaires sont trop bas, La Poste doit augmenter les salaires.

CGT : « L'arrêt de la sécabilité permanente »



DIRECTION : Ce n'est pas de la sécabilité, ce sont des tournées « augmentées » car nous n'avons pas eu de réorganisation depuis 2016. Certains facteurs finissent leur journée 2h30 voire 3h avant la fin de service, et au cedex aussi certains finissent bien plus tôt que la fin de service.

- **COMMENTAIRE CGT :** La direction joue sur les mots. Ce que voient les facteurs, c'est qu'ils ont du travail supplémentaire à faire, pour le même salaire. Et puis il est faux de dire qu'il n'y a pas eu de réorganisation depuis 2016 : se retrouver à travailler sur 5 circuits le samedi, c'est bel et bien une réorganisation.

CGT : « Hors de question de faire plus d'une tournée le samedi pour les facteurs. Que les facteurs titulaires de tournées restent titulaires de leurs tournées le samedi »

DIRECTION : C'est un dispositif national. Le trafic non urgent sera retenu par la PIC.

- **COMMENTAIRE CGT :** Nous sommes contre cette organisation. C'est un recul des conditions de travail des facteurs, et une baisse de la qualité du travail rendu aux usagers. Des chefs ont dit dans des briefs aux facteurs qu'ils n'auront que 30 lettres par tournée à emmener ; mais les documents écrits par la Direction nationale disent eux que 99% du trafic sera à emporter à partir du 28 septembre... Alors il faut croire qui ? Les paroles qui s'envolent ou les écrits ?

CGT : « Ce n'est pas aux chefs d'équipe de trier le courrier »

DIRECTION : Les chefs d'équipe n'auraient pas à trier si les facteurs le faisaient. La réalité c'est celle-là : les facteurs qui trient se font reprocher de trop trier par les autres.

- **COMMENTAIRE CGT :** On n'y croit pas à votre histoire. Les facteurs font leur travail. Et si il reste du courrier à trier, c'est que le temps de tri n'est pas suffisant.

CGT : « Des postiers intérimaires n'ont toujours pas touché la prime exceptionnelle COVID19 : ils doivent la toucher sans délai »

DIRECTION : Nous sommes au courant. Nous avons déjà contacté certaines entreprises de travail temporaire. Si des salariés intérimaires ont ce problème-là, il faut qu'ils contactent leur entreprise de travail temporaire, et signaler ce problème à leur chef d'équipe ou la responsable ressources humaines.

- **COMMENTAIRE CGT :** Cette situation est tout à fait anormale. La Poste aurait pu exiger des entreprises de travail temporaire qu'elles versent cette prime (au montant minable) bien plus tôt.

CGT : « Pour les mixtes, certaines zones de circulation sont limitées à 30km, ce qui augmente le temps de collecte : il faut créer une nouvelle tournée pour alléger les circuits »

DIRECTION : On est moins concernés que d'autres, comme ceux qui travaillent en hyper centre.. Nous n'avons pas repéré de problème pour l'instant à ce niveau-là.

- **COMMENTAIRE CGT :** Nous avons des remontées différentes : plusieurs circuits de collectes arrivent en retard et ont plus de mal qu'avant avec ces limitations. Sur ce sujet comme sur les autres, la direction fait comme si les problèmes n'existaient pas.

CGT : « L'embauche par La Poste en CDI à temps complet de tous les contrats précaires (intérimaires, CDI intérimaires, CDD) qui le souhaitent. »

DIRECTION : Les CDI Intérimaires ne sont pas des précaires. Monsieur LE ROUZIC, Directeur Opérationnel de la Direction des Pays de la Loire, est au courant de votre revendication.

- **COMMENTAIRE CGT :** Certains CDD, Intérimaires et CDI Intérimaires sont présents à La Poste depuis maintenant plusieurs années, cela doit cesser : ils doivent tous signer au plus tôt un CDI Poste. Avec 2,3 milliards de bénéfices, rien que pour les 6 premiers mois de 2020, La Poste a largement de quoi embaucher ces collègues en CDI Poste.

La direction de Nantes Eraudière fait la sourde oreille aux vrais problèmes que les agents rencontrent.

Elle a aussi refusé que le syndicat CGT puisse faire une « prise de parole » pour faire un compte-rendu, dire aux agents les réponses de la direction, donner l'avis du syndicat, et... écouter l'avis des agents.

La direction de Nantes Eraudière n'aime pas trop que les salariés et les militants syndicaux s'expriment.

FACE A TOUT CELA, IL FAUT AGIR COLLECTIVEMENT. NE RESTEZ PAS SEULS : PRENEZ CONTACT AVEC LE SYNDICAT